



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Annonce publique de la séance :
le 1 février 2018

Convocation des conseillers :
le 1 février 2018

Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 9 février 2018

Présents : Georges Mischo, Bourgmestre, Martin Kox, Andre Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Vera Spautz, Daniel Codello, Taina Bofferding, Luc Majerus, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Denise Biltgen, Marc Baum, Daliah Scholl, Line Wies, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général

Excusés : Henri Hinterscheid, Jean Tonnar, Mike Hansen, Tom Bleyer, Conseillers

Le Conseil Communal;

**Objet : 4.3. Crédit spécial en vue de l'aménagement de la place
rue Helen Buchholtz pour accueillir la kermesse de
Pentecôte; décision**

Considérant qu'il s'agit d'un crédit spécial de 170.000 € concernant l'aménagement technique pour le Kermesse sur la place dans la prolongation de la rue H. Buchholtz;
Considérant que cette dépense supplémentaire ne met pas en cause l'équilibre budgétaire, étant donné que le boni final au budget initial 2018 est de 3.399.405,83 €;
Vu les articles 127 et 128 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;
Vu l'instruction ministérielle sur les budgets des communes et établissements publics;
Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**approuve
à l'unanimité**

un crédit spécial de 170.000 € concernant l'aménagement technique pour le Kermesse sur la place dans la prolongation de la rue H. Buchholtz.

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 01.03.2018

Pour expédition conforme,

Le secrétaire général

Bourgmestre